

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2026

N°012

OBJET : PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ ÉVÉNEMENTIELLES - AUTORISATION DE SIGNER LES ACCORDS-CADRES			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 34	Nombre de Membres Votants : 40	Date de la Convocation : 22 janvier 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf janvier, à quinze heures trente le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, M. ARIAS, M. BES, Mme GODEFROY, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT, Mme BARTHES, Mme MIGNOT, M. OLIVIER, Mme DOUTRES, Mme BERNARD, M. FERNANDEZ, M. ZORZETTO, M. LEUBA, Mme GASC, Mme FORTET, Mme GIOVANNETTI, Mme BARDOU, M. GUILLERAY, M. OUDDANE, M. BUSTOS, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme RIVEL, Mme GALBEZ, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX, M. DUTHU

EXCUSES : M. AUDIER donne pouvoir à Mme BARDOU, Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, M. CAMBON donne pouvoir à M. BUSTOS, Mme LACUBE donne pouvoir à Mme BARTHES, M. MARTY donne pouvoir à Mme BERNARD, M. MONTAGNE donne pouvoir à M. DUTHU conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : M. LECINA, Mme JULIEN, Mme KERRINCKX.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les décisions de la Commission d'appel d'offres du 20 janvier 2026,

La commune de Carcassonne recourt à des sociétés de sécurité privée pour assurer la sécurité de certains lieux publics ou l'organisation et le déroulement de diverses manifestations. 2 lots :

1. Gardiennage et surveillance de sites autour de manifestations évènementielles et des parkings ;
2. Sécurité des spectacles : sites, artistes et public.

La consultation donnera lieu à deux accords-cadres mono attributaires avec un montant minimum et un montant maximum. Ils seront conclus pour une durée de 4 ans à compter du 1er mars 2026.

A l'issue de la consultation, la Commission d'appel d'offres a retenu propositions suivantes :

Pour le lot n°01 - Gardiennage et surveillance de sites autour de manifestations évènementielles :

Minimum HT	Maximum HT	Entreprise retenue
100 000,00 €	800 000,00 €	SSP MEDITERRANEE (11000 Narbonne)

Pour le lot n°02 - Sécurité des spectacles : sites, artistes et public :

Minimum HT	Maximum HT	Entreprise retenue
70 000,00 €	540 000,00 €	KEVLAR PROTECTION (31770 Colomiers)

Il est demandé au conseil municipal :

- D'autoriser monsieur le Maire à signer les accords-cadres avec les entreprises suscitées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260129-28809-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2026

Publication : 05/02/2026